APERÇU

SONDAGE DE L'ASSOCIATION SUR LES MODIFICATIONS DU PONCEAU ENTRE LES LACS BATAILLE ET RHÉAUME

Suite à une proposition du plancher, lors de l'Assemblée Générale Annuelle, concernant le sujet en rubrique, l'Association procède actuellement à un sondage auprès des propriétaires sur Bataille et Rhéaume. À l'AGA, un comité ad hoc a été formé.

Les membres de ce comité étaient David Kerluke (président), Mike Burke, John Westeinde et Paul Wilson. Le comité a été mandaté de formuler la question du « Sondage », élaborer une procédure de votation, fournir l'historique du ponceau, et faire la recherche de sites alternatifs pour le lancement de bateaux sur Rhéaume (aucun ne fut trouvé).

La recherche démontre que dans le cas d'un vote « Oui », les coûts engendrés pour la modification du ponceau serait à la charge des propriétaires des lacs Rhéaume et Bataille.

À la lumière de cette information, seulement les propriétaires de Bataille et Rhéaume seront impliqués dans ce sondage puisqu'ils sont les joueurs clef. Pour accompagner la question « Sondage », le conseil d'administration a préparé un abrégé d'information incluant une estimation des coûts ainsi qu'une procédure de votation. Tous ces documents sont disponibles sur le site Web de l'Association : psll.ca.

De plus amples recherches ont amené le conseil d'administration à clarifier que ce n'était pas la responsabilité de l'Association de fournir une rampe de lancement pour les embarcations. À la réunion du 17 mai, 2005, la proposition suivante a été adoptée :

- **Il est PROPOSÉ PAR *Kim Courtney* et APPUYÉ PAR *Odette Surch* que l'Association n'assumera pas la responsabilité de fournir une rampe de lancement pour embarcations sur les lacs confinés à son domaine.**

  Le vote est demandé. **En faveur : 7; Contre : 1 (par procuration)**

  ADOPTÉE

À ce jour, les propriétaires qui ont fait une acquisition à l'un des lacs n'ont pas présenté de documents notariés indiquant qu'ils ont accès aux deux lacs pour leur propre plaisir ou pour y descendre leur embarcation. En conséquence, les propriétaires d'embarcations de tous les lacs doivent faire leurs propres démarches pour mettre leurs embarcations à l'eau et les en retirer.

Les membres auront une mise à jour des développements et résultats du sondage durant la réunion Générale annuelle, dimanche le 17 juillet, 2005 à 9 h 45.

© Association Perkins-sur-le-lac, 2005